

« Que chaque personne puisse parler, s'exprimer... »

PARLEMENT DES JEUNES DE MORGES  
PLÉNIÈRE 10.03.2016  
PROCÈS VERBAL

**Informations Procès-Verbal**

<b>Horaire</b>	:	19h00 - 21h30
<b>Lieu</b>	:	Beasobre Salle Asime/JSSL
<b>Animateur</b>	:	M. Viron-Devolder
<b>Procès-verbal</b>	:	F. Morel
<b>Date</b>	:	10.03.2016
<b>Remis le</b>	:	

**Abréviations**

<i>PDJM</i>	:	Parlement des Jeunes de Morges
<i>AMAC</i>	:	Association Morgienne d'Activité Culturelle
<i>LAN</i>	:	Local Area Network (réseau informatique local)
<i>FSPJ</i>	:	Fédération Suisse des Parlements des Jeunes

**Présents**

Marin Viron-Devolder (Président)  
Andrew Ringoir (Trésorier)  
Alexandre Roulet (Vice-Président)  
Maxime Roulet (Membre du Bureau)  
Florian Morel (Secrétaire)  
Mirdon Manxholli (Membre)  
Sébastien Valenta (Membre)

**Excusés**

Staëlle Deshommes (Membre)  
Florian Berisha (Membre)  
David Lopes (Membre)  
Blerim Halilmi (Membre)  
Abdallah Messibah (Membre)  
Burim Veselji (Membre)  
Kessy Valcourt (Membre)

Luca Cimino (Ville de Morges)  
Pierre Corrajoud (JAIUNPROJET.CH)  
Damien Richard (Comité FSPJ)

- Phrase couleur grenat = décision



- Aucune remarque de la part de l'assemblée après présentation des comptes.
- ❖ Proposition du Bureau de réviser le règlement du PDJM
  - Afin de simplifier certaines démarches administratives et de combler un actuel vide dans le règlement, F. Morel propose d'y rajouter l'article suivant :
    - La signature d'un seul des membres du Bureau peut représenter le PDJM lors de la signature d'un document officiel. (p. ex. : contrat, demande d'autorisation, etc.)
  - **Accepté à l'unanimité** **Ajout de cet amendement dans le nouveau règlement à proposer en Municipalité**
  - Afin de mieux pouvoir gérer le budget du PDJM, deux propositions d'amendement sont apportées par F. Morel. À la suite de celle-ci, une troisième proposition est amenée par A. Ringoir. Après discussion, l'assemblée votera sur l'acceptation des deux amendements suivants :
    - 1. Le budget est réparti entre les différentes commissions, de manière équitable et selon les besoins réévalués lors de chaque Plénière
    - 2. Durant l'intervalle entre deux Plénières, les commissions gèrent librement le budget qui leur a été accordé, en avertissant les membres du Bureau lors de chaque dépense, puis fait un compte-rendu de ses dépenses en plénum
  - **Accepté à l'unanimité** **Ajout de ces amendements dans le nouveau règlement à proposer en Municipalité**
  - F. Morel amène la proposition de rémunérer les membres en fonction de leur présence aux Plénières selon un système inspiré de celui du Conseil Communal, sur la base de jetons de présence. M. Manxholli s'oppose à cette idée, car selon lui, la présence au PDJM ne devrait pas être motivée par l'argent, mais par la volonté et l'envie de faire quelque chose, d'agir. M. Viron-Devolder émet l'idée de récompenser les membres qui ont été très actifs et ont aidé à l'avancement du PDJM à la fin de chaque année avec, par exemple, de petits présents
  - **Proposition de F. Morel refusée à l'unanimité** **Conservation et étude de la proposition de M. Viron-Devolder**
- ❖ Futur du PDJM
  - Plusieurs directions sont envisagées par le Bureau pour l'évolution du PDJM. Elles sont présentées à l'assemblée plénière afin qu'elle décide d'une directive générale pour orienter le Bureau. Deux points sont abordés, la forme juridique et l'influence territoriale
    - Forme juridique : Le Bureau propose de faire du PDJM une association plutôt qu'une commission consultative de la Municipalité. Cette forme apporterait comme avantages :
      - *une plus grande marge de manœuvre, moins de dépendances des instances communales,*
      - *une simplification ainsi qu'une accélération des démarches – particulièrement au niveau des finances*
      - *une décharge de travail pour les administrés communaux liés au PDJM*L'inconvénient majeur de cette solution est :
      - *l'insécurité du budget alloué au PDJM. Le PDJM n'a aucune garantie quant au maintien du budget alloué à ses projets en cas de changement de forme juridique ni sur le maintien de son montant annuel*
    - La Plénière souhaite que le Bureau creuse la piste de l'associatif, afin de pouvoir lui présenter un projet complet, avec des comparaisons aux autres PJ fonctionnant sous cette forme, ainsi que les avantages et désavantages plus détaillés d'une telle structure
    - Influence territoriale : Le Bureau émet l'idée d'étendre le PDJM sur plusieurs autres communes ; par exemple, Echichens, Lonay, Tolochenaz, Préverenges, etc. Les objectifs visés par le Bureau sont :
      - *attirer des jeunes des communes environnantes, qui ne sont pas forcément ancrés dans la vie morgienne, mais qui serait susceptibles de s'y intégrer, afin de faire de Morges un pôle central dans la région, à l'image de Lausanne et de son agglomération*
      - *pouvoir compter sur le soutien des communes environnantes, autant sur le plan de la visibilité que des ressources, quelles soient financières, matérielles ou du domaine de la main d'œuvre*

- *envisager des projets intercommunaux qui permettraient de mettre en valeur autant Morges que les autres communes s'étant jointes à la démarche*
- le Bureau rappelle que tout cela n'est encore que le bourgeon naissant d'une idée et, qu'afin de pouvoir l'envisager, il faudra établir tout un travail de planification ainsi qu'engager moult démarches et discussions avec les acteurs nécessaires pour mettre ceci en place
- Selon M. Manxholli, le PDJM devrait d'abord s'occuper d'avoir une base solide et de régler les problèmes de la jeunesse morgienne avant de vouloir s'étendre à un niveau régional
- F. Morel avance que la jeunesse de la région de Morges est aussi une jeunesse morgienne, qui descend fréquemment sur la Commune lors de son temps libre et qui mérite donc, au même titre que les jeunes morgiens, d'être intégrée à nos démarches pour une ville en harmonie avec sa jeunesse. Il rappelle aussi que ce n'est encore qu'une idée, qui ne sera sûrement pas appliquée avant quelques années et que cela nous laisse donc le temps de consolider les bases du PDJM tout en faisant un travail de réflexion à ce sujet et en entamant les démarches nécessaires
- Voyant que les différents membres partagent des avis diamétralement opposés et que la discussion commence à s'élonger, le Président décide de mettre fin au débat pour cette fois et de le remettre à l'ordre du jour de la prochaine Plénière pour des raisons de temps
- **Le débat sur l'expansion du PDJM est renvoyé à la prochaine séance, durant laquelle le Bureau essaiera de venir avec un dossier plus concret.**

#### ❖ FSPJ

- L'Assemblée des Délégués de la FSPJ ayant lieu les 2 et 3 avril, il a été demandé aux divers PJs membres de faire voter leurs délégués sur plusieurs points qui seront discutés lors de l'AD :
- La FSPJ doit-elle envisager ses budgets pour 2017-2019 en se basant sur un modèle économique stable (légère augmentation du budget chaque année) ou de croissance (plus forte augmentation du budget chaque année) ?
- **La Plénière opte pour l'économie de croissance à l'unanimité**
- La FSPJ va mettre en place un groupe de travail pour créer un PJ au niveau national, elle demande donc la direction générale qui va devoir être explorée par ce groupe de travail. Trois formes différentes sont proposées. Après exposition rapide de ces trois formes, F. Morel se rend compte que le peu de temps à disposition ne lui permettra pas d'exposer l'entièreté des informations nécessaires à une décision et les membres ne veulent pas voter dans ces conditions. Il est donc proposé que le Bureau se concerte seul pour faire un choix sur ce point et que la Plénière s'en remette à lui
- **La Plénière accepte cette proposition à l'unanimité. Le Bureau devra se concerter pour prendre une décision.**
- En plus de ces objets de vote, la FSPJ recherche des membres pour son comité ainsi que sa commission de gestion. A. Ringoir annonce qu'il se proposera pour ce second poste

## 4. Point sur l'avancement des projets et des commissions

#### ❖ Commission Jeunesse

- Présentation du projet DinerQuizz par P. Corrajoud. [Les DinerQuizz](#) sont des repas agrémentés de questions sur des thèmes variables auxquels sont conviés des jeunes. Les jeunes sont repartis par groupe de 5-7 sur une demi-douzaine de tables et répondent aux questions en parallèle de l'avancement du repas. Chaque participant peut gagner un prix à la fin de la soirée. C'est un projet qui a déjà été mis en place dans plusieurs autres communes en Suisse-Romande par divers acteurs de la jeunesse. Il est proposé d'organiser un DinerQuizz éventuellement pour la soirée des nouveaux citoyens, en collaboration avec la Ville de Morges
- **Proposition acceptée à l'unanimité M. Viron-Devolder prendra contact avec P. Corrajoud pour l'organisation et les responsables communaux de la soirée des nouveaux citoyens**
- Avancement du projet LAN : Une discussion est actuellement en cours avec le responsable du service informatique de la

Ville de Morges, pour voir ce qui serait envisageable avec le matériel qui pourrait nous être mis à disposition

- Fête de la Musique : Organisation en collaboration avec l'AMAC avance de bon train. Le PDJM diffusera de la musique de ~14h jusqu'à 00h00 et tiendra un bar avec nourriture et boissons. La plupart des coûts seront pris en charge par l'AMAC, que nous rembourserons à l'aide de l'argent récolté par le bar. Un crédit de CHF 1000.- est accordé à la commission pour l'achat d'une tente 3mx3m, de la nourriture pour le bar ainsi que pour lui permettre de retirer l'argent qui servira de fonds de caisse

- **Budget accordé l'unanimité** La commission Jeunesse dispose de CHF 1000 de crédit qui seront amortis par les ventes lors de la fête de la musique

#### ❖ Commission Musique

- Avancement du projet Relais des Artistes : L'inauguration du local a lieu le 19 mars. La Municipalité ainsi que la presse y ont été conviées. Les formulaires d'inscription seront disponibles sur la page et le Facebook du PDJM à partir de cette date. Plusieurs photos sont montrées afin de faire preuve de l'avancement du projet qui est proche de sa finalité. Un budget de CHF 329.90 est demandé afin de pouvoir acheter le téléphone de la commission ainsi que trois armoires qui serviront à ranger du matériel dans le local

- **Budget accordé à l'unanimité** La commission Musique dispose d'un budget de CHF 329.90 pour l'achat d'armoires de rangement du matériel musical au Relais des Artistes

#### ❖ Commission Sport

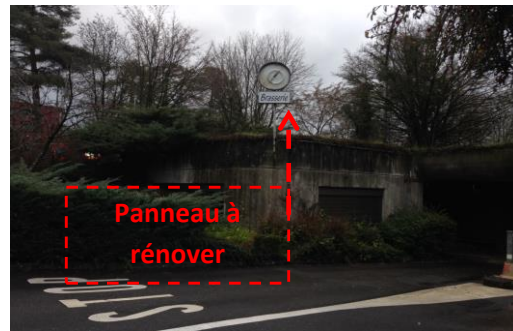
- Réalisation du projet « Initiation à la Boxe » : Les premiers cours ont eu lieu et se sont très bien déroulés. Malheureusement, A. Messibah, responsable du projet, n'est pas présent aujourd'hui pour nous en parler, mais L. Cimino, présent à quelques reprises, a pu nous en peindre un portrait très satisfaisant
  - En revanche, il relaye une certaine frustration de la part des organisateurs concernant la fermeture fréquente (liée aux vacances scolaires et jours fériés) de la salle de gym à disposition, ne correspondant pas à leurs besoinsUn budget de CHF 140.- est demandé pour l'achat d'une dizaine de cordes à sauter ainsi que pour le téléphone portable de la commission.

- **Budget accordé l'unanimité** La commission Sport dispose d'un budget de CHF 140 pour l'achat de 10 cordes à sauter ainsi qu'un téléphone portable prépayé et à bas prix

- Projet « Espaces sportifs » : M. Manxholi souhaite que le PDJM soit présent lors de délibérations participatives concernant l'aménagement de nouveaux quartiers. Il souhaite pouvoir appuyer sur l'importance de la mise en place d'espaces sportifs dans les nouveaux quartiers qui seront prochainement en construction ([Prairie l'églantine](#), [la Longeraie](#))

#### ❖ Commission Communication

- La commission Communication a reçu les [cartes de visite](#), [t-shirt](#), [banderole](#) et autres objets affublés du logo du PDJM et les présente à la Plénière
- Une présentation au gymnase de Morges sera prochainement tenue par A. Roulet et F. Morel, afin de faire parler du PDJM dans des lieux susceptibles d'attirer des membres et de manière plus sensible que par des flyers ou des moyens de communication dématérialisés. Une présentation au CEPM et au Collège de Beausobre a aussi été envisagée.
- Les canaux de communication virtuels du PDJM ont été améliorés (Site Internet et Facebook) ainsi qu'agrandis (ouverture d'un compte Twitter) dans le but d'améliorer encore sa visibilité.
- Une demande de budget de CHF 280.- est faite pour une banderole, une affiche à mettre au Relais des Artistes, la rénovation du vieux panneau en friche au-dessus du Relais des Artistes avec le logo du PDJM (cf. photo ci-dessous) ainsi que pour un téléphone portable prépayé et à bas prix (numéro officiel du PDJM)



**Nouveau  
panneau**

- **Budget accordé l'unanimité** La commission Communication dispose d'un budget de CHF 280 pour
  - l'achat d'un téléphone portable à bas prix,
  - l'achat d'une affiche à mettre au Relais des Artistes
  - la rénovation du vieux panneau à l'entrée du Relais des Artistes
- Par ailleurs, une dépense de fonctionnement annuelle de CHF 170.- est demandée pour le renouvellement du Site Internet et des hébergements e-mail.
- **Budget accordé l'unanimité** La commission Communication dispose d'un budget de fonctionnement annuel de CHF 170 pour l'hébergement de la page net et e-mails du PDJM

#### ❖ Commission Emploi

- La conception d'un préprojet ayant pour but de créer des places de stages pour les jeunes en coopération avec les deux grands employeurs de la région – la ville de Morges et les MBC – est actuellement en cours.
- Un budget de CHF 40.- est demandé pour l'achat du téléphone portable de la commission.
- **Budget accordé l'unanimité** La commission Emploi dispose d'un budget de CHF 40 pour l'achat d'un téléphone portable à bas prix

## 5. Propositions de nouveaux projets

#### ❖ Pianos en ville

- M. Viron-Devolder propose d'installer des pianos à divers lieux en Ville de Morges pour un usage public, comme cela a déjà été fait à Genève par exemple.
- **Idée de projet accepté à l'unanimité.** Création d'un groupe de travail dans le cadre de la commission Jeunesse ou de la commission Musique

#### ❖ Projet en coopération avec plusieurs PJ

- La FSPJ veut organiser la mise en place d'un projet similaire dans plusieurs communes différentes. Le projet n'a pas encore été défini et seule l'idée est là, ils sont donc à la recherche de PJ prêts à se joindre à eux. M. Manxholli avance de nouveau le fait que, avant de vouloir faire plus que ce que nous pouvons, il nous faut avoir des bases solides.
- **Le projet est refusé avec 3 OUI / 4 NON**

## 6. Divers

- ❖ Pas de communications de la part des membres.
- ❖ Clôture de la séance par M. Viron-Devolder

**Prochaine séance plénière**

❖ À déterminer